

La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec : Une exigence de démocratie

Lucie Sauvé¹ et Pierre Batellier²

Référence :

Sauvé, L. et Batellier, P. (2011). La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec. *Nouveaux Cahiers du Socialisme*, No 6, « Écosocialisme ou barbarie » (sous la direction de Brouillette, V., Guay, N., Levy, A., Martin, E. et Poulin, R.) Automne 2011, p. 224-236.

Tout s'est tramé en coulisses. En 2010, la nouvelle de l'implantation de l'industrie du gaz de schiste au Québec est tombée aussi lourdement qu'une pluie de briques, village après village. En l'espace de quelques mois, les populations concernées sont entrées dans la spirale d'un grand vertige : de la surprise à l'indignation, à l'inquiétude, à la colère, à la recherche de voies de sortie. Les citoyens apprennent qu'au cours des années précédentes, tout le territoire de la vallée du Saint-Laurent a été bradé, à 10 sous l'hectare, à des compagnies pétrolières et gazières majoritairement étrangères. Sans faire de bruit, le Québec Inc. est entré dans le « *shale game* », le « *gaz play* » : on y joue au gaz de schiste, on mise, on risque, on spéculé... sur les richesses collectives qu'on s'approprié allègrement. Et l'argent de ce jeu de Monopoly, c'est aussi celui de nos épargnes, de nos fonds de retraite, via la Caisse de dépôt et placement par exemple.

Sans études des impacts socio-écologiques, dont ceux liés au cycle du carbone et aux circuits souterrains des gaz et de l'eau contaminée, sans caractérisation des milieux concernés, sans analyses économiques globales permettant la comparaison avec d'autres choix énergétiques possibles, le mégaprojet de développement du gaz de schiste, morcelé en des milliers de puits, a été imposé à la population du Québec dans l'improvisation et la précipitation. Le déficit démocratique du processus de prise de décision était flagrant : aucun débat public, tout s'est joué du côté des instances politico-économiques. Quand les municipalités et les citoyens ont appris la nouvelle, il était trop tard. Les lois et règlements sont verrouillés en faveur des compagnies, via la *Loi sur les mines* et autres dispositions aliénantes qui soustraient en fin de compte les activités gazières et pétrolières au principe de précaution. Le régime politico-législatif en place ne laisse aucun véritable recours.

Alors, il ne restait plus qu'une chose à faire : se mobiliser et revendiquer un moratoire en espérant qu'un temps d'arrêt permettrait de clarifier la situation et de revoir les décisions et les engagements prématurés qui concernent des affaires publiques aussi importantes : il s'agit de nos territoires, de notre eau, de notre santé, de notre sécurité, de nos choix économiques... C'est ainsi que s'est mis en branle un extraordinaire mouvement de mobilisation citoyenne, d'une ampleur sans précédent au Québec, qui a réussi à modifier en peu de temps le cours des choses et à imposer un débat majeur sur nos choix énergétiques et, plus encore, sur les modes d'utilisation de l'ensemble des ressources collectives.

¹ Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, UQAM

² Coordonnateur, Direction du Développement durable, HEC Montréal

L'ampleur de cette résistance sociale s'explique sans doute par l'étendue du territoire visé et par le fait que l'industrie s'installait en milieu habité. Toutefois, il faut bien reconnaître que l'importance de ce mouvement résulte aussi du fait que s'est développée une certaine maturité sociale au sein de la population québécoise, au fil des débats qu'ont soulevés diverses problématiques de développement industriel ou d'occupation du territoire au cours des dernières décennies, en particulier la construction de la centrale du Suroît, l'exploitation de mines d'uranium, notamment à Sept-Îles, l'occupation du Parc du Mont Orford, l'industrialisation de l'élevage porcin, l'invasion de la mine d'or à Malartic, le projet de port méthanier Rabaska, le harnachement de la rivière Romaine, le mode d'implantation inapproprié de certains parcs éoliens et, plus récemment, la réfection de Gentilly 2. Une dynamique citoyenne a pris forme, dans la résistance certes, mais aussi dans l'affirmation de revendications pour un développement socialement et écologiquement responsable, ancré dans un processus de décision démocratique. Cette prise de parole collective, cette forme de prise de pouvoir, correspond à un point de non retour. Comme le souligne Louis-Gilles Francoeur, la société civile, « désormais mobilisée et crédible³ », amène le gouvernement à délaissier ses tentatives de court-circuiter les processus décisionnels démocratiques en annonçant ses intentions d'aller de l'avant, avant même qu'un processus de consultation n'ait eu lieu. Certes, tout n'est pas gagné, loin de là. La vigilance doit être constante.

L'histoire du gaz de schiste est celle de la dynamisation d'un vaste chantier d'apprentissage collectif, d'ordre écosocial, qui concerne les liens étroits entre les questions sociales et les enjeux écologiques. Elle est aussi celle de la montée de la revendication collective d'une démocratie participative, qui peut prendre chez certains acteurs les couleurs de l'écosocialisme (plus ou moins consciemment) et qui gagnerait de toutes façons à s'inscrire dans une philosophie politique qui lui donnerait plus de sens encore. Dans cet article, nous mettrons en évidence la contribution de la mobilisation contre le projet de « développement » du gaz de schiste à la critique politique et au cheminement vers une forme de gouvernance participative qui prenne en compte le bien commun et le bien-vivre des populations sur leur territoire.

1. La construction d'une intelligence citoyenne

La dynamique citoyenne d'opposition au projet de développement de la filière du gaz de schiste aura permis d'importants apprentissages collectifs. En peu de temps, il a fallu s'informer, comprendre, construire un argumentaire, communiquer, faire des plans stratégiques, agir, proposer... tout apprendre, et apprendre à le faire ensemble. C'est ainsi qu'a pu se construire une intelligence citoyenne sur la question, c'est-à-dire une compréhension d'ensemble et une capacité collective d'interagir à propos d'une situation de nature hautement politique. « Politique » à deux égards : d'abord parce que cela concerne les « choses publiques » et qu'à ce titre, cela interpelle l'attention et l'engagement citoyen; mais aussi parce que s'est renforcée en coulisses une dynamique de pouvoir qui associe les dirigeants élus et l'entreprise pour la promotion d'un projet industriel qui a des incidences majeures sur l'avenir énergétique du pays. Nous verrons que l'intelligence citoyenne – à caractère essentiellement politique – est liée au développement de compétences diverses et à l'émergence d'un pouvoir-faire collectif. Elle se construit face à plusieurs obstacles et à travers de nombreux défis.

³ Louis-Gilles Francoeur, « Notre démocratie détournée ? » *Le Devoir*, 22 juin 2011.

1.1 Qu'apprend-on dans l'action de résistance collective ?

L'information, on le sait, c'est « le nerf de la guerre », c'est le fondement d'une crédibilité, c'est la condition première pour entrer en résistance, pour dénoncer, pour revendiquer. C'est le carburant de l'esprit critique. Dès le départ, les citoyens ont été confrontés au gigantesque défi de constituer un dossier d'une extrême complexité. En interaction avec les ONG et les médias, et dans une dynamique efficace bien que non concertée ni planifiée, ils ont rapidement construit divers types de savoirs relatifs aux activités industrielles du gaz de schiste, aux effets et impacts écologiques, économiques et sanitaires, aux aspects législatifs et politiques, aux liens entre ces différents aspects, aux options alternatives possibles, etc. Ils ont appris à repérer les informations ou à les produire, à les valider, à en faire des synthèses, à les partager, à les discuter. Devant l'ampleur et la complexité de la tâche, ils ont compris que la seule solution était de le faire ensemble, mettant à profit les savoirs et les compétences de chacun. Le travail en comités, les listes de courriel, les sites WEB des organisations, les conférences publiques, la préparation de mémoires et de communiqués, la publication d'articles, etc. ont été des stratégies complémentaires à cet effet. La diffusion d'une revue de presse quotidienne, sans relâche depuis le début de 2010, a donné un souffle extraordinaire à la dynamique d'apprentissage collectif. Tout cela sans chef d'orchestre, au fil d'une improvisation dans l'urgence, mue par la nécessité collective de réagir. Cette forme d'organisation autogérée, dans l'essoufflement, les participants n'ont pas encore eu l'occasion de bien l'« objectiver », de l'analyser, de la mettre au point. C'est peut-être d'ailleurs le caractère informel de cette dynamique, liée à des initiatives émergentes et à l'abri des contrôles, qui lui a permis de se déployer jusqu'ici de la sorte, dans un foisonnement étonnamment fécond.

Mais qu'apprend-on fondamentalement, qu'ont appris les citoyens à partir de ces informations et de cette expérience, de cette résistance qu'ils ont menée et qu'ils poursuivent encore ?

On apprend d'abord que le problème dépasse largement la frontière du village, que la réaction du « pas dans ma cour » est légitime : elle sert de tremplin pour une prise de conscience du caractère collectif et politique du problème. On apprend que « la cour » s'étend à la grandeur de la vallée du Saint-Laurent, à la grandeur de tous les territoires usurpés du Québec (on pense à Malartic par exemple), à tous les territoires occupés du monde (comme c'est le cas pour les minières en Afrique ou en Amérique latine). Le gaz de schiste cause problème aux États-Unis, dans l'Ouest canadien, dans les Maritimes, en Afrique du Sud, en Australie... partout où cette industrie tente de s'implanter. Même scénario, du Nord au Sud : même collusion du pouvoir politico-économique, même mépris de la démocratie représentative et participative, même aliénation des populations, même injustice sociale, même détérioration de l'environnement, même exode des ressources, même effort de résistance, mêmes entraves.

On apprend que le fardeau de la preuve pèse lourd sur le dos des citoyens. Dans le cas du gaz de schiste, comme pour tant d'autres projets industriels, on se rend vite compte qu'aucune instance chargée de veiller à la protection et au bien-être de la population ne se montre initialement engagée en ce sens : ni le ministère de l'environnement (MDDEP, dont relèvent la *Loi sur la qualité de l'environnement* et la coordination de la mise en œuvre de la *Loi sur le développement durable*), ni le ministère des ressources naturelles (MRNF, chargé de l'utilisation judicieuse des ressources collectives), ni les ministères de la santé, de l'agriculture ou des affaires municipales n'ont montré ou affirmé clairement au départ une préoccupation pour le principe de précaution et le « bien commun ». Au contraire, le MRNF et le MDDEP se sont faits les grands promoteurs du développement de cette filière énergétique. Dans le cas du gaz de

schiste comme dans tant d'autres questions vives, ce sont les acteurs de la société civile et en particulier les groupes de citoyens qui ont sonné l'alerte. Sans la multiplication des messages d'alarme lancés dans les médias et les diverses stratégies de dénonciation de l'absence d'évaluation des risques liés à ce projet, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) n'aurait pas été saisi de la question, il n'y aurait pas eu d'évaluation environnementale stratégique (ÉES).

Les citoyens ont compris la nécessité de se regrouper, de travailler ensemble, de s'organiser, de structurer des comités, de faire des maillages et de construire des réseaux entre différents groupes et organisations autour de cette problématique. On apprend la collaboration, la coopération, la participation. L'expérience vécue et réfléchie et le savoir construit par les comités de citoyens engagés servent de leviers aux groupes émergents dans les contextes nouvellement « frappés » par l'arrivée d'une industrie à risque. En France, par exemple, l'expérience québécoise a permis de sauter des étapes dans la construction d'un argumentaire de résistance.

Au fil des informations progressivement colligées, les citoyens apprennent que leurs inquiétudes sont légitimes et pertinentes (pollution de l'eau, de l'air, camionnage intensif, bruit, risque d'explosion, d'incendie, utilisation des meilleures terres agricoles, etc.) et que les hypothèses de risque qu'ils avaient initialement formulées ont été peu à peu vérifiées. Les intuitions et appréhensions de départ, relevant du sens commun, d'un savoir écologique de base, d'un sentiment d'usurpation ou de l'expérience sont peu à peu confirmées : l'industrie du gaz de schiste comporte des risques socio-écologiques majeurs et n'annonce pas d'avantages économiques, bien au contraire.

On apprend que le « développement » du gaz de schiste pose des problèmes d'ordre structurel, qui vont au-delà de l'implantation spécifique de cette filière. Il s'agit d'une question nationale majeure : 1) Le gaz de schiste consacre l'entrée en scène du Québec dans la production (et la consommation accrue) des hydrocarbures, réorientant ainsi sa stratégie énergétique au moment où les manifestations des changements climatiques se multiplient; 2) Le projet gazier correspond à un virage majeur en ce qui concerne notre mode de gouvernance énergétique : tout au privé; 3) Ce projet consacre également les limites de notre démocratie en faveur de la dictature de l'entreprise, en maintenant la suprématie de la *Loi sur les mines* qui, malgré les derniers ajustements, entrave les pouvoirs de décision des diverses instances gouvernementales (incluant l'échelle municipale).

On apprend aussi que *Résister, c'est créer*⁴. Au-delà de la dénonciation et de la résistance, il importe de proposer une alternative, de clarifier un projet d'avenir. L'une des grandes forces de ce type de mobilisation, et notamment lors des audiences publiques, est que cela place le citoyen sur l'échiquier politique comme acteur à part entière et le force à construire sa vision des choses. Le mouvement de lutte contre le gaz de schiste est aussi un mouvement de revendication d'une politique énergétique axée sur l'économie, l'efficacité énergétique et sur le développement d'un système intégré de sources d'énergies renouvelables. Les citoyens apprennent que la résistance au changement – qu'on leur reproche – se situe davantage du côté politique et des élites économiques que du leur : ce qui a été qualifié d'immobilisme ou de passéisme rétrograde correspond plutôt à une vision d'un avenir énergétique en avance sur les choix politico-économiques actuels.

L'un des apprentissages majeurs est ainsi d'ordre politique : parallèlement à la compréhension des dynamiques de décision et du caractère déterminant de l'infrastructure des

⁴ Florence Aubenas et Miguel Benasayag, *Résister, c'est créer*, Paris, La Découverte, 2002.

lois et règlements, se renforce un vif désir de démocratie participative, contrastant avec la désaffection du public à l'égard de la démocratie représentative.

La liberté d'expression et le droit à l'information ne sont que l'une des composantes de la démocratie. De plus en plus de gens manifestent un appétit réel pour la chose publique et tentent d'accroître leur participation civile pour faire valoir leurs opinions et défendre leurs intérêts. Ils veulent savoir ce qui se trame dans les coulisses du pouvoir, ils désirent intervenir dans la prise de décision et bâtir une relation interactive avec les pouvoirs publics et les entreprises pour redessiner les contours du monde⁵.

À cet effet, les citoyens développent un pouvoir-faire dont ils prennent de plus en plus conscience. Ils apprennent à poser les questions fondamentales : Qui décide quoi ? Au nom de qui ? Pourquoi ? Par exemple, qui a décidé de dissoudre la structure Hydro-Québec Pétrole et Gaz et de brader les permis d'exploration aux entreprises privées ?

L'avancée d'une société civile locale et mondiale se manifeste notamment par une sensibilité accrue aux actes de paroles posés par les responsables politiques : par exemple, lorsqu'ils sont arrogants ou dissimulateurs. En particulier, le mensonge est aujourd'hui perçu comme inacceptable : une fois démasqué, il suscite de fortes mobilisations⁶.

Dans le cas du gaz de schiste, les citoyens ont appris à dénoncer le manque de transparence dans l'ensemble du dossier, le double jeu des acteurs de la sphère politique qui se sont retrouvés dans les postes clés au cœur de l'industrie gazière, les messages « rassurants » et pourtant non fondés des hautes instances politiques, la composition partielle du Comité chargé de l'Évaluation environnementale stratégique, etc. Ils ont appris à participer aux audiences publiques et autres activités de consultation ou d'interaction avec les instances gouvernementales (audience de la CPTAQ, par exemple). Ils interpellent leurs élus, conseillers, maires, préfets, députés. Ils participent aux assemblées municipales et aux audiences de l'Assemblée nationale. Ils se manifestent sur toutes les tribunes offertes par les médias. Ils apprennent à occuper l'espace public et à revendiquer leur rôle dans les prises de décision d'ordre politique.

Mais l'engagement citoyen dans ce dossier, comme dans l'ensemble des débats sociaux, requiert d'immenses efforts : il faut avancer à contre-courant, dans un contexte d'urgence et sans moyens adéquats. Cela pose d'immenses défis qui se présentent comme autant d'occasions d'apprendre encore davantage et de renforcer ce pouvoir collectif dont on a compris toute l'importance.

2. Des défis à relever

D'une part, la mobilisation citoyenne se heurte à un contexte politique et législatif adverse. Elle doit aussi faire face à une vaste entreprise de marketing social visant à obtenir l'adhésion des populations au projet gazier. Et d'autre part, elle doit également affronter d'importants défis relatifs à la dynamique interne des groupes et organisations.

2.1 Un contexte politique et législatif adverse

L'asymétrie des moyens dont disposent l'entreprise et les instances gouvernementales d'une part, et les acteurs de la société civile, particulièrement les groupes de citoyens, d'autre

⁵ Sylvie Dugas, *Le pouvoir citoyen*, Montréal, Fides, 2006, p. 8.

⁶ Majo Hansotte, *Les intelligences citoyennes*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 11

part, est de toute évidence démesurée et inéquitable. S'ajoutent à cela l'opacité des règles du jeu et la difficulté de s'insérer dans la dynamique d'influence et de décision. On sait par exemple que dans la question du gaz de schiste, 55 lobbyistes (enregistrés) s'activent à la promotion du développement de cette filière⁷. Il faut apprendre à s'imposer dans un tel espace de prise de parole et d'influence, qui offre fort peu de brèches. Tel que signalé plus haut, les lois et règlements sont en outre verrouillés d'entrée de jeu en faveur des entreprises, dans le cas de l'industrie du gaz de schiste comme dans le cas des porcheries industrielles ou des projets miniers par exemple. On se souvient qu'au départ la ministre des Ressources naturelles refusait explicitement d'engager le dialogue avec les acteurs sociaux qui questionnaient la pertinence du projet de « développement » du gaz de schiste ou ses modalités. Elle associait avec mépris tous les opposants aux « Greenpeace de ce monde », avec lesquels le MRNF ne voulait pas interagir. Il s'agissait plutôt de discuter avec les convaincus de pistes réglementaires pour « moderniser » les lois et ainsi « faciliter la vie » des entreprises gazières (d'où la stratégie du guichet unique auprès des ministères).

Par ailleurs, l'information requise pour bien comprendre un projet et prendre position (lors d'audiences ou via d'autres créneaux de participation) n'est souvent pas complète ou disponible, au-delà de certaines données techniques fournies par les promoteurs et qui n'ont pas été validées à l'externe. Le secret d'entreprise, sans doute légitime à certains égards, entrave la compréhension des projets qui sont pourtant de nature à affecter la qualité des milieux de vie et la santé des gens. En l'absence d'engagement en ce sens de la part des instances gouvernementales, ce sont finalement les citoyens qui ont la tâche de rechercher l'information, de faire enquête, de valider les données, de faire des synthèses éclairantes, de discuter les observations, de soulever les hypothèses, etc. Cette tâche est gigantesque. Il faut développer en peu de temps une expertise complexe.

Enfin, le recours aux diverses instances gouvernementales normalement chargées de la protection des gens et des écosystèmes (par exemple, la Commission de protection du territoire agricole, dans le cas du gaz de schiste) se heurte à des « mondes » isolés, limités à des aspects particuliers de juridiction spécifique, ce qui n'offre pas à chacun la latitude nécessaire pour prendre position au regard de la pertinence même du projet.

2.2 Une entreprise de marketing social

Outre ces aspects structurels, l'un des défis majeurs de la lutte citoyenne est d'ordre culturel : il s'agit de contrer l'entreprise de marketing social que la machine politico-économique a mis en branle. En effet, après avoir décidé unilatéralement, sans débat public, ni études préalables, d'imposer le projet de développement du gaz de schiste à la société québécoise, le gouvernement du Québec et l'entreprise (via l'Association des pétrolières et gazières du Québec – APGQ) se disent préoccupés par l'acceptabilité sociale du projet. Les promoteurs ont diagnostiqué que le problème relatif au développement de cette industrie venait de la résistance citoyenne, sans remettre en cause pour autant l'ensemble de la problématique économique et socio-écologique du projet. Le public est irrationnel, non informé, inquiet pour un rien, égoïste, passif, immobiliste, contre le développement, porteur d'opinions et influençable. « Rassurer la population » : voilà donc l'essentiel de la solution envisagée pour résoudre le problème⁸.

⁷ < www.ledevoir.com/politique/quebec/319960/55-lobbyistes-pour-vanter-le-gaz-de-schiste >.

⁸ Dans l'ouvrage *Rabaska*, qui présente « l'autopsie d'un projet insensé », on trouve de nombreuses caractéristiques communes aux différentes situations de conflits qui opposent promoteurs et communautés autour d'un projet imposé. Entre autres, à propos des messages véhiculés par les promoteurs (industrie et gouvernement), on peut lire

Si des projets comme celui du gaz de schiste étaient mieux préparés, la population du Québec serait plus réceptive au développement économique et au changement. Nous parlons du gaz de schiste et de l'uranium dans le Nord. Mais nous avons avant tout des problèmes d'attitude. La démarche, c'est de conscientiser la société québécoise à l'importance d'accepter le changement. Le gouvernement essaie surtout de voir où est la population et il va bouger dans ce sens. Si vous faites bouger l'opinion publique, ce qui est politique va s'y déplacer⁹.

Les sociologues des mouvements sociaux ont montré la facilité avec laquelle les conflits sociaux pouvaient être assimilés à des comportements pathologiques, qui s'expliqueraient soit par l'irrationalité de ceux qui se mobilisent, soit par la maladresse des acteurs dominants. Les controverses socio-techniques [...] sont fréquemment perçues comme la conséquence d'un déficit de communication et d'information : le savant, ou le politique n'ont pas voulu (ou ils n'ont pas réussi à) se faire comprendre par le citoyen ordinaire. Au mieux, elles seraient une perte de temps dont on aurait pu faire l'économie, au pire, elles seraient la conséquence difficilement évitable de l'état d'arriération intellectuelle d'un peuple qui a besoin d'être guidé en permanence¹⁰.

Le mouvement de résistance citoyenne, confronté au projet de développement de la filière des gaz de schiste, n'a pas échappé à ce type de diagnostic initial de la part des promoteurs. Le gouvernement et l'entreprise ont donc entrepris une vaste campagne de marketing social – qui s'est avérée jusqu'ici pour le moins malhabile, comme en témoigne l'échec de la campagne de séduction de l'APGQ – orchestrée par l'une des plus importantes firmes de communication du Québec. Ses promoteurs ont récupéré le vocabulaire du « développement durable » et ont adopté les mots « partenariat », « communauté », « souveraineté énergétique ». Les entreprises veulent devenir des « partenaires » et établir un « pacte social » avec les « communautés », à grand renfort de stratégies de « communication ».

Les citoyens ont vite saisi les fondements de ce « projet éducatif gazier » et ont appris à déconstruire les leçons de cette école, où le langage de l'acceptabilité sociale camoufle en réalité l'intention de « faire accepter » le projet aux populations des régions visées. Les critères d'acceptabilité n'ont jamais été clarifiés. C'est resté un mot vide, un vœu pieux. D'ailleurs, l'ensemble des informations colligées par les experts et par les citoyens ne confirme pas l'« acceptabilité » (ni d'ordre écologique, ni social, ni économique) du projet gazier et la dynamique collective de dénonciation et de résistance qui n'a cessé de se renforcer ne témoigne certes pas d'une acceptation sociale. Parmi les stratégies déployées par les promoteurs et déconstruites par les citoyens mobilisés, mentionnons les suivantes :

Stratégie 1 – Fournir de l'information scientifico-technique : Les promoteurs s'activent à « expliquer » le projet, à grand renfort d'exposés d'informations techniques provenant des entreprises elles-mêmes : des photos et figures montrent de façon simpliste et en situation idéale comment se déroulent les opérations. S'appuyant sur une certaine « science », ils rassurent le

ceci : « L'important n'est pas la recherche de la vérité, mais l'imposition d'une pensée unique qui s'articule autour de quelques thèmes, toujours les mêmes et constamment répétés : 1) Le projet est sécuritaire ; 2) Il protège l'environnement ; 3) Il va servir d'abord et avant tout le Québec ; 4) Il y a une certaine urgence d'agir ; 5) Un tribunal neutre, le BAPE en l'occurrence, évaluera de façon objective les craintes de certains groupes environnementalistes. » Gaston Cadrin, Bernard Dagenais, Michel Lessard et Pierre-Paul Senechat, *Rabaska. Autopsie d'un projet insensé*, Montréal, Fides, 2009, p. 151.

⁹ Marcel Côté, associé fondateur de SECOR, Focus Stratégique Québec, *Revue Argent*, 2010.

¹⁰ Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthes, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001, p. 49.

public, signalant qu'il n'y a pas de risque significatif, et affirment avec enthousiasme que les retombées économiques seront très importantes. L'attention est fixée sur certains aspects spécifiques du projet : par exemple, on plonge l'imaginaire dans le sous-sol, à des kilomètres de profondeur, sans aborder les effets en surface. On présente des données quantitatives brutes – hors contexte et passant d'une unité de mesure à l'autre – dont les proportions relatives et la signification sont difficiles à saisir sans poursuivre l'analyse critique des informations. On omet d'évoquer l'effet cumulatif et à long terme. Les questions et les arguments du public sont considérés comme relevant de l'inquiétude ou de l'ordre de l'opinion¹¹. Il n'y a pas d'experts chez les opposants.

Stratégie 2 – Entretenir une logique binaire : Selon la logique des promoteurs, le choix se réduit à deux options : *pour* le gaz de schiste ou *contre* ? C'est-à-dire *pour* le développement économique ou *contre* ? *Pour* des milliers d'emplois ou *contre* cette opportunité extraordinaire d'offrir chez nous du travail bien rémunéré ? *Pour* les hôpitaux bien chauffés et les garderies accessibles ou *contre* le développement social ? *Pour* l'« indépendance » énergétique du Québec via le gaz de schiste ou *contre* ce grand « rendez-vous » inespéré ? Le projet de développement du gaz non conventionnel n'a pas été évalué dans un processus comparatif avec d'autres possibilités de développement énergétique. Il est présenté comme la seule voie actuelle valable (rentable) de production de nouvelles sources d'énergie à haute densité. Or, on se rend vite compte que si urgence il y a, c'est bien celle de produire dès maintenant une étude comparative des coûts, des risques et des avantages des différentes filières énergétiques, en particulier au regard de la mise en place d'un système intégré d'énergies renouvelables, d'économie et d'efficacité énergétique. Et au terme de cette étude comparative, les critères de décision des meilleurs choix pour le Québec devraient être justifiés à la lumière du type de développement économique que l'on souhaite promouvoir, ce qui implique d'explicitier et de justifier les valeurs sociales de référence.

Stratégie 3 – Recadrer le problème : Tel que signalé auparavant, tant le gouvernement que l'entreprise considèrent que le problème du développement de l'industrie gazière est celui de l'ignorance et de l'inquiétude (injustifiée) des citoyens alors qu'en fait, c'est une exigence de rigueur, de sens et de transparence que portent leurs revendications. Les promoteurs s'affairent à minimiser les risques environnementaux en les comparant à de pires situations, celle de l'exploitation des sables bitumineux par exemple ou de l'utilisation massive de l'eau pour l'arrosage des terrains de golf. Sans études du cycle du carbone ni regard global, on fait valoir à tort que le gaz de schiste permettra de diminuer la production de gaz à effet de serre. « Pourquoi s'inquiéter, on est juste en phase d'exploration. » On se garde bien de clarifier ici le fait que cette phase d'« exploration » correspond en fait à la mise en place des installations. Enfin, on a recours à la stratégie du fait accompli : on ne peut pas revenir en arrière, des centaines de millions ont déjà été investis et cela coûterait cher aux investisseurs, dont les actionnaires des caisses de retraite des Québécois.

¹¹ Il importe de souligner ici cette « tendance lourde » de la part des « experts » et des promoteurs à considérer le savoir citoyen comme de l'ordre de l'opinion. Par exemple, dans le rapport du BAPE sur le *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*, le chapitre synthétisant les apports des citoyens aux audiences s'intitule « Les préoccupations et les opinions des participants ». Bureau des Audiences publiques sur l'environnement, *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*, Rapport d'enquête et d'audience publique, Québec, Gouvernement du Québec, 2011, p. 51-88.

Stratégie 4 – Enseigner la vertu : Les promoteurs mettent de l'avant une morale « progressiste » axée sur la production de richesses collectives. Ils s'approprient le langage du « bien public » et déploient une stratégie de culpabilisation des opposants : le « pas dans ma cour » est un vilain défaut ; il faut être solidaire avec les pays du tiers monde qui auront besoin d'énergie ; on ne peut pas être les seuls à ne pas le faire, à refuser la manne du gaz de schiste... Sauf qu'on se rend vite compte que cette vertu ne tient pas la route. La « cour » s'étend à toute celle des populations qui sont aliénées par des projets exogènes, par des activités industrielles intrusives, qui portent atteinte aux milieux de vie et aux populations. La solidarité est davantage celle d'offrir ou de partager des technologies appropriées, permettant le virage vers une économie autonome, post-pétrole.

2.2 L'exigence du travail citoyen

Certes, une telle résistance exige beaucoup de temps et d'énergie, dans un contexte d'urgence et sans ressources financières. Les acteurs de la mobilisation doivent ajouter ces activités à une vie déjà remplie, parfois au-delà du raisonnable. Il y a aussi le défi de la durée au fil des mois de la mobilisation d'un mouvement social : au-delà de l'élan initial, comment favoriser la durée ou la pérennisation de la participation des acteurs au sein de groupes parfois hétérogènes et hétéroclites, dans un contexte de surcharge personnelle et professionnelle ? Aussi, il faut reconnaître que, paradoxalement, la mobilisation peut démobiliser : on a tendance à se reposer sur les « piliers » d'un comité ou d'un mouvement (« *Merci pour ce que vous faites pour nous !* »), d'où le risque d'épuisement des leaders, en l'absence de stratégies de résilience, dont un partage équitable des tâches. Les leaders doivent aussi composer avec des enjeux de légitimité, le plus difficile étant celui de représenter une grande diversité de citoyens. Ils doivent assumer de lourdes responsabilités, ce qui implique de jouer le rôle ingrat de coordonner et de superviser le travail des bénévoles, bien souvent sans reconnaissance adéquate. Enfin, d'un point de vue stratégique, l'un des enjeux majeurs est l'articulation entre la résistance locale sur le terrain, qui s'organise généralement dans un contexte d'urgence, et la mobilisation à un niveau régional, voire national, beaucoup plus lente et complexe, nécessitant des interactions multiples avec d'autres acteurs.

3. Vers une réappropriation de la « chose publique » : un désir de démocratie participative

*Qu'attendons-nous pour être libres ? D'être libres ? Commençons par nous libérer pour être libres. Ce qu'il reste de démocratie est suffisamment vivace pour nous permettre de refuser la servitude*¹².

Le débat sur la question du gaz de schiste a permis de mettre en lumière les liens étroits entre les questions écologiques et sociales (entre autres, à travers les enjeux de santé environnementale) et de mettre en évidence l'importance de la participation citoyenne à la prévention et à la résolution des problèmes collectifs.

La société civile constitue un acteur de l'expertise aujourd'hui largement sous-estimé. Parce qu'elles subissent les risques, les populations sont les mieux placées pour dire ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. C'est une exigence démocratique. C'est aussi un enjeu de connaissance.

¹² Hervé Kempf, *L'oligarchie, ça suffit*, Paris, 2011, p. 146.

*L'intelligence collective de la société civile peut contribuer à repérer des situations à risque, des négligences menaçantes. La vigilance des populations constitue un maillon irremplaçable*¹³.

La mouvance autour du gaz de schiste a aussi permis de faire émerger ou de renforcer des valeurs sociales, des valeurs citoyennes : le « bien commun », la démocratie délibérative, le débat citoyen, le consentement libre et éclairé, le pouvoir collectif. Il y a ici une « réhabilitation » de « la catégorie même du politique ». De la réunion de cuisine à la salle municipale, à l'arène nationale dans les audiences publiques, les citoyens ont compris que « l'activité politique est ce qui se passe quand les citoyens se réunissent pour discuter, débattre et décider des mesures politiques qui conditionneront leur existence en tant qu'habitants d'une ville ou d'un village¹⁴ ». Au-delà des aspects écologiques, économiques, sociaux ou législatifs de la question, au-delà du savoir permettant d'éclairer les prises de position et les choix, la mobilisation citoyenne a mis en évidence la question du sens et de l'éthique.

Émerge peu à peu – plus ou moins consciemment chez les différents acteurs – l'idée d'une démocratie écologique¹⁵, qui prend en compte le rapport société-nature. « Sauvegarder la biosphère exige de repenser la démocratie elle-même. » Les auteurs identifient des stratégies à cet effet. Entre autres, la multiplication des mécanismes de participation du public, l'intégration formelle des ONG environnementales dans les organes délibératifs, la mise en place des innovations politiques, en particulier la reconnaissance de nouveaux objectifs constitutionnels en matière d'environnement, vers une « bioconstitution » (le droit du vivant). Tout cela est revendiqué dans le débat sur le gaz de schiste au Québec. À cet effet, et dans un autre registre culturel, l'initiative de l'Équateur est inspirante : la Constitution nationale équatorienne de 2007 reconnaît la nature comme sujet de droit (maintien de la régénération de ses cycles vitaux, de ses structures, fonctions et processus évolutifs), en relation avec le « *Vivre bien* » (droit des populations à l'eau, à la nourriture, à la santé, etc.), en dehors de toute relation de domination. Cette disposition permet de garder un meilleur contrôle sur l'exploitation du pétrole entre autres, comme dans le cas de la préservation du parc Yasuni et de sa population autochtone. De même, la nouvelle loi adoptée en décembre 2010 en Bolivie, qui consacre les droits de la Terre Mère : les systèmes de vie y sont définis comme des communautés complexes où interagissent les humain et le reste de la nature.

Les fondements de la « démocratie écologique » modulent d'une certaine façon ceux qui caractérisent également l'écologie sociale, la social-écologie¹⁶ et autres propositions écopolitiques émergentes ou qui refont surface. On y trouve un appel au renouvellement de la démocratie, qui est de nature à soutenir l'argumentaire du mouvement de mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste et à donner plus de sens encore à l'action de résistance. Dans la mêlée de l'action, les acteurs à bout de souffle pourront peut-être trouver des espaces plus calmes de réflexion, d'échange et de discussion à ce sujet. Il pourrait y être question d'un « socialisme sans utopie, non pas en vue d'un avenir meilleur (quel serait-il ? peut-on y croire ?), mais seulement d'un avenir authentiquement humain¹⁷ ». C'est déjà beaucoup !

¹³ André Cicoella et Dorothee Benoit Browaey, *Alertes Santé. Experts et citoyens face aux intérêts privés*, Paris, Fayard, 2005, p. 365.

¹⁴ Chaia Heller, *Désir, nature et société. L'écologie sociale au quotidien*, Montréal, Éditions Écosociété, 2002, p. 216.

¹⁵ Dominique Bourg et Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil, 2010.

¹⁶ Eloi Laurent, *Social-écologie*, Paris, Flammarion, 2011.

¹⁷ Virginie Schoefs, *Hans Jonas : écologie et démocratie*, Paris, l'Hamattan, 2009.